



SALAIRE, EMPLOI, RETRAITE, STOPPONS LA RÉGRESSION !

IMPOSONS DURABLEMENT NOS REVENDICATIONS !

Le Gouvernement vient d'annoncer son projet de contre-réforme des retraites. La bataille des idées ne fait que commencer. Il faudrait aux dires de certains se satisfaire d'avoir échappé au pire : pas de hausse de la CSG, pas de report de l'âge légal de départ à la retraite, pas de modification du mode de calcul de la pension des fonctionnaires. Mais en revanche une hausse des cotisations et un allongement des annuités. Quelle justice dans tout ça ? Mais surtout quelles réponses aux revendications des salariés, de la jeunesse, des retraités, des privés d'emplois ? Aucune !

Même le compte pénibilité relève de la manipulation consistant à maintenir, dans le meilleur des cas un départ à taux plein à 41,5 annuités, soit aucune amélioration.

Les reculs mis en œuvre depuis 1993 (Balladur/Sarkozy) sont confirmés au plus grand bonheur du MEDEF qui ne cesse de marteler qu'il faut amplifier les mesures en faveur de la baisse du coût du travail.

Après les 20 milliards d'euros du Crédit Impôt Compétitivité et l'ANI 2013, le gouvernement entend faire un nouveau cadeau au MEDEF par une ristourne supplémentaire de 1 à 2 milliards d'€ sur les 34 milliards d'euros de cotisations familiales des entreprises. Et le Kamikaze libéral, ministre des Finances, P Moscovici, a déclaré qu'il fallait aller encore plus loin dans la baisse des prélèvements obligatoires sur les entreprises.

Au travers des deux chiffres précités (20 et 2 milliards), cette débauche d'argent public, issu des revenus du travail, équivaut tout simplement à 3 fois « la somme des efforts prétendument nécessaires » pour financer le régime des retraites (selon le rapport « Moreau » qui les chiffre à 7 milliards) ! Nous voyons, donc bien qu'il ne s'agit pas d'un problème de récession mais bien de répartition des richesses !

Et c'est au monde du travail, dans son ensemble, que l'on présente la facture !

Ceux qui parlent d'un ras le bol fiscal demeurent étrangement muets lorsqu'il s'agit d'évoquer la centaine de milliards d'euros annuels évaporée dans le budget national avec la fraude fiscale non détectée et non recouvrée. Entre 2008 et 2012, celle-ci a progressé de 25% alors que dans le même temps les effectifs de la DGFIP ont fondu de 10%.

Tandis que le nombre de chômeurs comptabilisé a passé la barre des 10%, que 8,1 millions de personnes vivent en-dessous du seuil de pauvreté, le patrimoine total des 500 familles les plus riches de France a progressé de 73 milliards d'euros entre 2009 et 2012.

En 2012, les 267 milliards d'euros de fortunes accumulés « par ces heureux élus » représentaient à eux seuls l'équivalent des recettes nettes fiscales de l'état de 2011. Pour les 8,1 millions de pauvres recensés par l'Insee, cela représenterait 33.000 euros pour chacun d'eux.

D'un côté, nous avons donc la rigueur infligée à des salariés, pressés comme des oranges et de l'autre, « un patronat assisté » continuant à bénéficier de cadeaux gonflant les dividendes, facilitant les licenciements, réduisant les salaires, augmentant les durées de travail et foulant au pied le Code du travail !

NE LAISSONS PAS FAIRE !

**NOS REVENDICATIONS
SONT LA SOLUTION !
TOUS ENSEMBLE EN GREVE
LE 10 SEPTEMBRE**

Montreuil, le 4 septembre 2013

Syndicat national
CGT Finances Publiques

Case 450 ou 451 •

263 rue de Paris 93514 Montreuil Cedex

• www.financespubliques.cgt.fr

• Courriels : cgt@dgfip.finances.gouv.fr

• dgfip@cgt.fr • Tél : 01.55.82.80.80

• Fax : 01.48.70.71.63

Pour les retraites, on nous explique, schémas à l'appui, qu'en 2035, la démographie règlera tout et que chacun aura la joie de travailler jusqu'à 70 ans et pourquoi pas, même au-delà ! La régression sociale serait donc la seule perspective. La CGT s'y refuse.

Ce sont les emplois et les salaires qui sont au cœur du financement des retraites !

Les politiques jusqu'à présent à l'œuvre n'ont abouti qu'à une augmentation du chômage et des attaques contre les salaires. Que devons nous attendre comme résultat ? Il faut stopper cette fuite en avant et imposer un autre modèle social !

Nous n'avons pas d'autres choix !

Dès juillet, ayant analysé les actes de ce gouvernement, semblable sur le plan social à son prédécesseur, la CGT Finances Publiques a lancé un appel à la grève pour la journée du 10 septembre, appel qui s'inscrit dans celui lancé au niveau interprofessionnel par la CGT, FO, la FSU et Solidaires.

Aujourd'hui, la tiédeur n'est plus de mise ! Chaque organisation doit prendre ses responsabilités par la mobilisation pour la défense des intérêts du monde du travail !

Quand le MEDEF, sort satisfait de sa bilatérale avec le Premier Ministre, il y a de quoi être inquiet.

La CGT Finances Publiques appelle l'ensemble des collègues à se mettre en grève le 10 septembre et à se réunir dès le lendemain pour discuter des processus d'action et de lutte pour la satisfaction des revendications.

La CGT revendique :

Salaires/emploi

- » une revalorisation immédiate des salaires à la hauteur de la perte du pouvoir d'achat subie depuis 1983, date de la désindexation des salaires ;
- » un plan d'urgence DGFIP rétablissant le niveau des effectifs à celui d'avant fusion ;
- » un bilan contradictoire de la fusion avec des négociations immédiates sur l'emploi, les rémunérations, les carrières, les conditions de vie au travail !

Retraite

- » l'abrogation des contre-réformes précédentes et le retrait du projet du gouvernement.

Pour s'inscrire dans une dynamique de progrès social, la CGT préconise d'asseoir une réforme des retraites sur 4 axes :

- » Rétablir l'âge d'ouverture des droits à 60 ans, avec une retraite d'au moins 75% du salaire d'activité pour la majorité des salariés et au moins égale au SMIC (que la CGT revendique à 1700 euros) ;
- » Tenir compte de la pénibilité par des mesures d'anticipation d'âge avant 60 ans ;
- » Assurer l'égalité entre les femmes et les hommes ;
- » Assurer une retraite de haut niveau pour le plus grand nombre et en particulier les plus jeunes d'entre nous.

Pour financer cette réforme la CGT propose :

A court terme :

- » Revenir sur les 200 milliards d'euros d'aides publiques aux entreprises, notamment en supprimant les exonérations de cotisations sociales qui n'ont pas montré d'efficacité en matière d'incitation à l'emploi stable. Celles-ci s'élèvent aujourd'hui à près de 30 milliards d'euros par an ;
- » Récupérer les milliards de fraude et d'évasion fiscales ;
- » Atteindre l'égalité salariale entre les femmes et les hommes, ce qui permet d'augmenter les ressources du système de 10 milliards d'euros à l'horizon 2020.

A plus long terme :

- » Revoir le calcul de la cotisation employeur de sorte de la moduler en fonction de la politique salariale et d'emploi et de la part des salaires dans la valeur ajoutée de l'entreprise ;
- » Créer une contribution sociale sur les revenus financiers des entreprises, au même taux que les cotisations assises sur le travail. Cette mesure permettrait de dégager 20 à 30 milliards d'euros par an ;
- » Asseoir l'assiette des cotisations sociales sur l'ensemble des rémunérations (primes, intéressement, participation ...).

Le gouvernement a déjà abandonné certaines options dans son projet de réforme, comme la mise en cause du calcul de la pension sur les 6 derniers mois dans la Fonction publique, la désindexation de la revalorisation des pensions, ou l'augmentation de la CSG des retraités comme des actifs.

Il faut accentuer la pression des salariés et des agents publics, contre les nouveaux reculs prévus par le gouvernement, pour une réforme de progrès des retraites.

**NOS REVENDICATIONS SONT LA SOLUTION !
TOUS ENSEMBLE EN GREVE LE 10 SEPTEMBRE**